

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG2401 Se préparer à la profession			
Ancien Code	PERG2B41PRPRO	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EGB2410		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Maryline FAYT</b> (faytm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Sigouline LEMBOURG</b> (lembourgs@helha.be) HELHa Loverval <b>Eveline ZUANON</b> (zuanone@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

#### Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

- 3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

#### Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

- 4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

### **Acquis d'apprentissage visés**

Ce module vise à :

- découvrir les différentes facettes de la gestion de la classe.
- analyser des outils, des techniques facilitant la gestion de la classe.
- découvrir et analyser des gestes professionnels liés à la communication verbale et non verbale.
- s'ouvrir aux pratiques inclusives.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG2B41PRPROA Se préparer à la profession

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG2B41PRPROA Se préparer à la profession

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Se préparer à la profession			
Ancien Code	13_PERG2B41PRPROA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEGB2411		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Eveline ZUANON</b> ( <a href="mailto:zuanone@helha.be">zuanone@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage concourt à la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant. Elle permettra à celui-ci de confronter ses représentations du métier avec la réalité et l'amènera à se définir en tant qu'enseignant. L'étudiant prendra également conscience des droits, devoirs et enjeux liés à la profession.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

\* mener une analyse réflexive approfondie des thèmes abordés au sein du cours à travers la rédaction d'un portfolio de développement de l'identité professionnelle et la présentation d'un travail de groupe devant ses pairs.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Connaissances se rapportant aux aspects organisationnels de la classe.

Observation et analyse de comportements afin d'anticiper les gestes à poser.

Les différentes facettes d'une gestion de groupe.

Attitudes et gestes liés à la communication verbale et non-verbale permettant un climat de classe favorable.

Les obstacles de la communication. Pratique du processus de la CNV.

Recueil d'outils permettant la mise en place d'un climat de classe positif, propice à l'apprentissage. Charte, fiche, conseil de coopération...

Recueil de pratiques pédagogiques permettant de dynamiser un groupe-classe.

Types d'intervention pour gérer les groupes, les conflits et la discipline en classe.

Autorité éducative, discipline, règle et sanction.

Gestion des incivilités.

### Démarches d'apprentissage

Les apprentissages se construiront autour d'échanges et de réflexions d'une part sur les représentations des étudiants et d'autre part sur des lectures s'appuyant sur les sciences humaines et de l'éducation ainsi que les cadres légaux.

Le travail de groupe sera également un vecteur important de ces apprentissages, permettant aux étudiants de

collaborer, de confronter leurs points de vue et d'enrichir leur réflexion collective.

L'alternance entre moments d'apports théoriques, activités de groupe, et mise en pratique par des exercices ou études de cas favorisera une compréhension approfondie des concepts et leur intégration dans une démarche réflexive.

Ce processus encouragera également l'autonomie des étudiants dans la construction de leur savoir.

### Dispositifs d'aide à la réussite

La rédaction du portfolio pourra s'effectuer au fur et à mesure des séances, permettant aux étudiants de bénéficier de feedbacks oraux. De plus, des moments dédiés à l'accompagnement personnalisé et au travail de groupe seront prévus pour soutenir la réflexion et l'organisation des travaux.

### Sources et références

Goffman, Erving (1959). *The Presentation of Self in Everyday Life*, Bourdieu, Pierre (1979). *La distinction: Critique sociale du jugement*, Dubar, Claude (1991). *La socialisation : Construction des identités sociales et professionnelles*, Tardif, Maurice (2012). *Les enseignants face au savoir : Tensions, défis et enjeux*, Perrenoud, Philippe (1996). *La construction de la professionnalité dans la formation des enseignants : entre analyse des pratiques et maîtrise des savoirs*, *Le Pacte pour un Enseignement d'excellence* (2015) ...

Auger, M.-Th. & Boucharlat, Ch. (2001). *Elèves "difficiles", profs en difficulté*. Lyon : Chronique sociale.

Archambault, J. & Chouinard, R. (2009). *Vers une gestion éducative de la classe*. Bruxelles : De Boeck.

Ardois, C. (2004). *Former des apprenants responsables. Pour un environnement positif en classe*. Bruxelles : De Boeck.

Defrance, B. (2000). *Le droit dans l'école*. Bruxelles : Castells Labor.

Rey, B. (1999). *Les relations dans la classe au collège et au lycée*. Paris : ESF.

Rey, B. (2004). *Discipline en classe et autorité de l'enseignant. Eléments de réflexion et d'action*. Bruxelles : De Boeck.

Robbes, B. (2010). *L'autorité éducative dans la classe*. Paris : ESF.

Papillon, X. (2003). *Gérer la classe. Une compétence à développer*. Lyon : Chronique sociale.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours nécessaires à la bonne compréhension du cours seront déposés sur la plateforme ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation sommative consistera en un travail écrit individuel sous la forme d'un portfolio réflexif de développement professionnel, ainsi qu'un travail de groupe. Le portfolio devra démontrer la capacité de l'étudiant à réfléchir de manière critique sur son développement professionnel et à intégrer les concepts abordés tout au long de l'unité d'enseignement. Le travail de groupe (TJ), quant à lui, permettra d'évaluer la collaboration et l'application collective des compétences développées en lien avec les thématiques du cours.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40	Trv	40
Période d'évaluation			Exo	60	Exo	60

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### Dispositions complémentaires

Des modalités particulières pourront être adaptées pour le Q3 :

Si le travail de groupe n'est plus possible et que les conditions sont approuvées par les enseignant.e.s responsable.s du cours alors le travail de groupe sera remplacé par un travail individuel.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).